

SÉNAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1973-1974

Annexe au procès-verbal de la séance du 21 novembre 1973.

RAPPORT GÉNÉRAL

FAIT

au nom de la Commission des Finances, du Contrôle budgétaire et des Comptes économiques de la Nation (1), sur le projet de loi de finances pour 1974, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Par M. Yvon COUDÉ DU FORESTO,

Sénateur,
Rapporteur général.

TOME III

LES MOYENS DES SERVICES ET LES DISPOSITIONS SPECIALES
(Deuxième partie de la loi de finances.)

ANNEXE N° 33

IMPRIMERIE NATIONALE

Rapporteur spécial : M. Louis TALAMONI

(1) Cette commission est composée de : MM. Edouard Bonnefous, président ; Paul Driant, Geoffroy de Montalembert, Max Monichon, Robert Lacoste, vice-présidents ; Louis Talamoni, Yves Durand, Jacques Descours Desacres, Joseph Raybaud, secrétaires ; Yvon Coudé du Foresto, rapporteur général ; Auguste Amic, André Armengaud, Roland Boscardy-Monsservin, Jean-Eric Bousch, Jacques Boyer-Andrivet, Martial Brousse, Pierre Brousse, Antoine Courrière, André Diligent, Marcel Fortier, Roger Gaudon, Henri Henneguelle, Gustave Héon, Michel Kistler, Fernand Lefort, Modeste Legouez, Georges Lombard, Marcel Martin, Gaston Monnerville, René Monory, Mlle Odette Pagani, M. Pierre Prost, Mlle Irma Rapuzzi, MM. Paul Ribeyre, Robert Schmitt, Henri Tournan.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (5^e législ.) : 646 et annexes, 681 (tomes I à III et annexe 37) et in-8° 52.

Sénat : 38 (1973-1974).

Lois de finances. — Imprimerie nationale.

SOMMAIRE

	Pages
I. — Les recettes	3
II. — Les dépenses	8
A. — Les dépenses d'exploitation	9
B. — Les dépenses d'investissement	12
Annexe	20

Mesdames, Messieurs,

Le budget annexe de l'Imprimerie nationale pour 1974 s'élève, en recettes et en dépenses, à 394.200.000 F, contre 310.000.000 F en 1973, marquant ainsi une progression de 27,1 % du même ordre que pour l'exercice précédent (29,5 %).

*

* *

I. — Les recettes.

Les prévisions de recettes pour 1974 sont récapitulées dans le tableau ci-après, qui donne également la comparaison avec les évaluations retenues pour 1973.

Evolution des recettes retenues pour 1973 et comparaison avec les recettes prévues pour 1974.

NATURE DES RECETTES	EVALUATIONS retenues pour 1973.	EVALUATIONS prévues pour 1974.	DIFFERENCE entre 1973 et 1974.
	(En francs.)		
PREMIÈRE SECTION			
Exploitation et pertes et profits.			
<i>Exploitation.</i>			
Impressions exécutées pour le compte des ministères et administrations publiques.....	296.018.000	380.000.000	+ 83.982.000
Impressions exécutées pour le compte des particuliers	1.800.000	2.000.000	+ 200.000
Impressions gratuites consenties en faveur d'auteurs par le Ministère de l'Education nationale	Mémoire.	Mémoire.	»
Ventes du service d'édition et de vente des publications officielles.....	7.950.000	8.000.000	+ 50.000
Produits du service des microfilms.....	Mémoire.	Mémoire.	»
Ventes de déchets.....	1.200.000	1.200.000	»
Produits accessoires.....	1.332.000	1.300.000	— 32.000
Prélèvements sur les ventes effectuées pour le compte des ministères.....	1.700.000	1.700.000	»
Travaux faits par l'Imprimerie nationale pour elle-même et travaux et charges non imputables à l'exploitation de l'exercice.....	Mémoire.	Mémoire.	»
Augmentation de stocks constatés en fin de gestion	Mémoire.	Mémoire.	»
<i>Pertes et profits.</i>			
Profits exceptionnels.....	Mémoire.	Mémoire.	»
Totaux	310.000.000	394.200.000	+ 84.200.000
A déduire :			
Virements à la deuxième section.....	— 10.054.850	— 14.910.775	— 4.855.925
Totaux nets première section.....	299.945.150	379.289.225	+ 79.344.075
DEUXIÈME SECTION			
Investissements.			
Dotation. — Subventions d'équipement.....	Mémoire.	Mémoire.	»
Cessions	Mémoire.	Mémoire.	»
Diminutions de stocks constatés en fin de gestion.	Mémoire.	Mémoire.	»
Amortissements	6.870.830	8.259.300	+ 1.388.470
Excédent d'exploitation affecté aux « Investissements »	3.184.020	6.651.475	+ 3.467.455
Totaux pour la deuxième section.....	10.054.850	14.910.775	+ 4.855.925
Totaux nets pour les recettes.....	310.000.000	394.200.000	+ 84.200.000

Par rapport aux évaluations de recettes retenues pour 1973, on constate essentiellement une progression importante des impressions exécutées pour le compte des administrations, qui passent de 296.018.000 F à 380.000.000 F, soit + 83.982.000 F contre + 69.487.498 F l'année précédente. Elles forment pratiquement le seul gain nouveau au titre des recettes.

Ces dernières années, les prévisions budgétaires initiales ont été généralement inférieures aux résultats, en raison, notamment, de l'accroissement de l'activité de l'Imprimerie nationale et de la hausse sensible des prix et des salaires. En cours d'année, des ouvertures de crédits doivent être opérées par voie d'arrêté pour tenir compte de la situation réelle.

Pour 1974, il a été tenté de déterminer plus exactement les probabilités, à partir des produits réellement constatés en 1971 et 1972 et des perspectives 1973 du compte d'exploitation.

L'effet conjugué de l'accroissement de la production et de la hausse des salaires et des prix devrait, en 1973, aboutir à majorer de 10 % environ le produit des « impressions publiques » réellement constaté en 1972 (310 millions de francs) et s'établir à près de 340 millions de francs.

Un taux d'accroissement identique a été retenu pour l'année 1974 en raison de l'incidence en année pleine de l'augmentation des salaires constatée en 1973 (4,5 % au 1^{er} avril et 4,5 % au 1^{er} octobre) et des majorations très sensibles du prix du papier intervenues depuis le premier semestre de l'année (en moyenne 8 % des hausses supérieures à 10 % étant attendues au début de 1974 en raison du déséquilibre mondial entre la production et la demande de pâte à papier).

*
* *

Le tableau ci-après donne, pour les treize dernières années, le montant des recettes constatées, le tonnage de papier utilisé et le nombre de feuilles consommées.

**Evolution entre 1960 et 1972 des recettes constatées
et de la quantité de papier consommée par l'Imprimerie nationale.**

ANNEES	RECETTES constatées.	TONNAGE de papier utilisé.	NOMBRE de feuilles consommées.
	(En francs.)	(En tonnes.)	
1960	79.812.047	16.047	919.762.000
1961	86.845.565	16.766	930.533.000
1962	101.877.974	22.349	1.197.497.000
1963	117.253.104	21.544	1.225.537.000
1964	129.249.637	22.559	1.251.292.000
1965	128.168.597	22.695	1.253.308.540
1966	144.282.409	22.596	1.281.709.040
1967	148.067.974	22.836	1.278.714.740
1968	155.529.848	23.645	1.442.814.234
1969	192.635.702	26.688	1.670.322.632
1970	(1) 255.228.770	27.912	1.613.079.266
1971	233.349.897	31.124	1.798.764.400
1972	(2) 330.501.375	37.582	1.805.882.000

(1) Y compris 43.200.000 F de subvention d'équipement.

(2) Y compris 8 millions de francs de subvention d'équipement.

L'examen parallèle de l'évolution des effectifs et de l'accroissement des recettes permet d'apprécier le développement de la productivité de l'Imprimerie nationale.

Evolution des effectifs et du montant des recettes.

ANNEES	EFFECTIFS				RECETTES	
	Personnels administratifs et technique.	Personnel ouvrier.		Effectif total.	En valeur (milliers de francs).	En indice.
		Nombre.	Indice.			
1960	322	1.679	100	2.001	79.812	100
1961	333	1.685	100,3	2.018	86.845	108,8
1962	343	1.749	104,1	2.092	101.877	127,6
1963	340	1.783	106,2	2.123	117.253	146,9
1964	346	1.896	112,9	2.242	129.249	161,9
1965	359	1.978	117,8	2.337	128.168	160,6
1966	359	1.978	117,8	2.337	144.282	180,8
1967	361	1.999	119	2.360	148.068	185,6
1968	360	2.017	120,1	2.377	155.529	194,8
1969	375	2.017	120,1	2.392	192.636	241,3
1970	374	2.052	122,2	2.426	(1) 255.229	(1) 319,7
1971	376	2.090	124,4	2.466	233.350	292,3
1972	(3) 384	2.124	126,5	(3) 2.508	(2) 330.501	(2) 414
1973	(4) 394	2.159	128,5	(4) 2.553	(5) 310.000	(5) 388,4

(1) Y compris 45.200.000 F de subvention d'équipement.

(2) Y compris 8.000.000 F de subvention d'équipement.

(3) Y compris huit agents contractuels.

(4) Y compris neuf agents contractuels.

(5) Chiffres prévisionnels.

Par rapport à l'indice 100 en 1960, les recettes ont atteint l'indice 414 pour 1972. Dans le même temps, l'indice des effectifs passait de 100 à 126,5.

L'examen du tableau suivant permet de suivre l'évolution du rendement du personnel ouvrier :

Rendement du personnel ouvrier.

ANNEES	HEURES DE PRESENCE du personnel ouvrier.		TEMPS MOYEN DE TRAVAIL pour 1.000 feuilles.	
	Nombre.	Indice.	En heures et en centièmes d'heure.	Indice.
1960	3.383.745	100	3,83	100
1961	3.387.111	100,1	3,83	100
1962	3.546.139	104,8	3,13	81,7
1963	3.683.963	108,8	3,13	81,7
1964	3.813.540	112,7	3,11	81,2
1965	3.857.072	113,9	3,07	80,1
1966	3.871.337	114,4	3,02	78,8
1967	3.877.919	114,6	3,03	79,1
1968	3.740.363	110,5	2,59	67,6
1969	3.687.012	108,9	2,20	57,4
1970	3.662.055	108,2	2,27	59,2
1971	3.620.243	106,9	2,01	52,4
1972	3.738.177	110,4	2,07	54,1

L'indice du temps moyen de travail pour 1.000 feuilles imprimées peut augmenter légèrement d'une année à l'autre sans que le rendement du personnel ouvrier et la productivité soient en cause. Cet indice est, en effet, fonction de la nature de l'impression et de l'importance du tirage. L'évolution du rendement doit donc s'analyser sur plusieurs années.

De 1960 à 1972, l'indice est passé de 100 à 54,1, ce qui marque une augmentation de la productivité de 46 %.

II. — Les dépenses.

Les prévisions de dépenses pour 1974 sont récapitulées dans le tableau ci-après qui donne également la comparaison avec les crédits ouverts en 1973 :

Prévisions de dépenses pour 1974 et comparaison avec les crédits ouverts en 1973.

NATURE DES DEPENSES	1973	1974			DIFFERENCE entre 1973 et 1974.
		Services votés.	Mesures nouvelles.	Total.	
		(En francs.)			
I. — CRÉDITS DE PAIEMENT					
<i>1^{re} section. — Exploitation.</i>					
Personnel	70.884.708	72.261.919	+ 12.408.143	84.670.062	+ 13.785.354
Matériel	197.880.979	191.478.473	+ 65.555.044	257.033.517	+ 59.152.538
Charges sociales.....	38.050.293	39.214.687	+ 6.630.279	45.844.946	+ 7.794.653
Totaux pour les dépenses réelles d'exploitation	306.815.980	302.955.059	+ 84.593.466	387.548.525	+ 80.732.545
Dépenses diverses.....	Mémoire.	»	»	Mémoire.	»
Affectation des résultats.....	3.184.020	Mémoire.	+ 6.651.475	6.651.475	+ 3.467.455
Totaux bruts.....	310.000.000	302.955.059	+ 91.244.941	394.200.000	+ 84.200.000
<i>A déduire :</i>					
Dépenses pour ordre.....	— 10.054.850	— 6.870.830	— 8.039.945	— 14.910.775	— 4.855.925
Net 1 ^{re} section.....	299.945.150	296.084.229	+ 83.205.096	379.289.225	+ 79.344.075
<i>2^e section. — Investissements.....</i>					
Augmentation du fonds de roulement..	777.850	Mémoire.	+ 3.933.775	3.933.775	+ 3.155.925
Totaux des crédits de paiement...	310.000.000	302.277.229	+ 91.922.871	394.200.000	+ 84.200.000
II. — AUTORISATIONS DE PROGRAMME..	6.438.000	»	+ 11.516.000	11.516.000	+ 5.078.000

A. — LES DÉPENSES D'EXPLOITATION

1° *Les dépenses de personnel et les charges sociales.*

Les dépenses de personnel, charges sociales comprises, passent de 108.935.001 F en 1973 à 130.515.008 F en 1974, en augmentation de 21.580.007 F soit 19,8 % contre 12,3 % l'année précédente.

Au titre des *mesures acquises* apparaît tout d'abord la traduction financière en année pleine des mesures générales prises en faveur des fonctionnaires en 1972 et 1973 : revalorisation des rémunérations publiques, révisions statutaires, indiciaires et indemnitaires, majoration des prestations familiales, des cotisations et charges sociales, représentant pour l'année une charge supplémentaire de 2.541.585 F.

Les *mesures nouvelles* prévues pour 1974 comprennent essentiellement des augmentations de rémunérations et des créations d'emplois liées à l'activité de l'établissement.

Le crédit destiné à couvrir, en 1974, l'incidence des augmentations de salaires et de traitements est évalué à 6.948.641 F, dont 4.624.676 F pour les traitements, le surplus représentant les indemnités et les charges sociales.

L'estimation de la dépense pour 1974 tient compte à la fois des augmentations intervenues en 1973 trop tardivement pour être comprises dans les services votés et les majorations prévisibles pour l'an prochain.

Les fonctionnaires de l'Imprimerie nationale bénéficieront pour 1974 des augmentations de traitement qui seront accordées dans la fonction publique.

Rappelons que la valeur du point d'indice des traitements de la fonction publique est passée de 67,78 F au 1^{er} juin 1972 à 74,21 F au 1^{er} août 1973.

En ce qui concerne les salaires dans la branche « *labeur* » à laquelle appartient la majorité du personnel ouvrier de l'établissement, la valeur du point, qui était de 6,8129 au 1^{er} février 1972, s'élève à 7,3702 F à compter du 1^{er} avril 1973. Dans la branche « *presse* », le prix du service, qui était de 68,2879 depuis le 1^{er} avril 1972, s'élève à 74,5702 F à compter du 1^{er} avril 1973.

Sur le plan des effectifs, l'expansion de l'activité de l'Imprimerie nationale et l'évolution des techniques entraînent la création d'un certain nombre d'emplois supplémentaires, notamment pour répondre à la mise en route de l'usine de Douai. Il est proposé notamment pour l'établissement de Douai la création de 51 emplois de cadres dont 16 à vocation technique et le recrutement de 416 ouvriers, soit une dépense nouvelle de 8.327.844 F. Il est prévu en outre quelques transformations d'emplois administratifs.

Rappelons qu'au 1^{er} janvier 1973 les effectifs budgétaires des personnels de l'Imprimerie nationale étaient les suivants :

Fonctionnaires de l'Administration centrale	156
Fonctionnaires du cadre de l'Imprimerie nationale et assimilés	229
Ouvriers	2.168
<hr/>	
Total	2.653

Au titre des charges sociales, en dehors des crédits supplémentaires destinés à couvrir des charges nouvelles de sécurité sociale et des autres prestations sociales, nous devons mentionner la majoration de 2.664.500 F de la contribution du budget annexe au fonds spécial de retraites des ouvriers de l'Etat géré par la Caisse des Dépôts et Consignations, cette contribution étant proportionnelle aux pensions servies aux anciens ouvriers de l'établissement.

Au total, les mesures nouvelles relatives aux dépenses de personnel et aux charges sociales s'élèvent à 130.514.008 F, soit 15,3 % de l'ensemble des dépenses de cette nature.

2° *Les dépenses de matériel.*

Les crédits de matériel doivent passer de 197.880.979 F en 1973 à 257.033.517 F en 1974, soit une augmentation de 59.152.538 F (+ 29,9 % contre + 40,8 % en 1973) dont 54,8 millions de francs correspondant aux ajustements des crédits destinés aux achats de papier, d'encres, de matières consommables, d'emballages et de sous-traitance contre 52 millions de francs pour 1973, et 20 millions de francs en 1972.

L'augmentation des prix et l'accroissement des travaux confiés à l'Imprimerie nationale se traduisent par une demande de crédits supplémentaires qui concernent essentiellement les papiers et cartons d'impression et la sous-traitance d'impression.

Les travaux confiés en sous-traitance demeurent relativement importants. La sous-traitance de spécialité est nécessaire dans la mesure où le faible volume des travaux spécialisés à effectuer au niveau de l'entreprise ne justifie pas l'acquisition d'un matériel qui serait en longue période peu utilisé. En outre, certains travaux, tels les petits tirages, ne pourraient, dans l'organisation actuelle de l'Imprimerie nationale, être exécutés dans des conditions satisfaisantes de compétitivité et de célérité. La sous-traitance de capacité est liée d'une part aux surcharges passagères de certains secteurs et, d'autre part, à la nécessité pour l'Imprimerie nationale de maintenir une certaine disponibilité dans son appareil de production pour accomplir certaines commandes urgentes. Toutefois, la sous-traitance de cette nature devrait diminuer à partir de 1975 lors de l'entrée en service de l'établissement de Douai.

La mise en route de ce dernier, le montage et les essais nécessitent une augmentation des frais d'exploitation de 3.315.000 F. De même, la deuxième tranche du transfert d'une partie du matériel actuellement en service à Paris dans les nouveaux ateliers de Douai justifie l'inscription d'un crédit non reconductible de 760.000 F.

Les autres modifications de crédit remarquables par rapport au précédent budget sont les suivantes :

- travaux, fournitures, services extérieurs (+ 1.200.000 F) ;
- frets et transports (+ 1.000.000 F).

En outre, l'annuité d'amortissement des frais d'établissement et des immobilisations passe de 6.870.830 F à 8.259.300 F, soit une augmentation de 1.388.470 F.

A signaler enfin, au titre des mesures acquises, outre l'effet négatif de la non-reconduction du crédit ouvert pour 1973 au titre de la première tranche du transfert de matériel entre Paris et Douai (— 2.380.000 F), l'incidence de la réduction des taux de la T. V. A. (application de l'arrêté du 27 mars 1973).

B. — LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Le tableau ci-après retrace l'évolution des dépenses d'investissement de l'Imprimerie nationale depuis 1965 :

Dépenses d'investissement.

ANNEES	FINANCEMENT des dépenses d'investissement.		DEPENSES d'investissement.
	Annuités d'amortissement.	Excédent de recettes affecté.	
	(En francs.)		
1965	3.843.400	3.456.600	7.300.000
1966	4.611.462	2.888.538	7.500.000
1967	4.364.847	3.635.153	8.000.000
1968	4.282.111	217.889	4.500.000
1969	4.570.584	3.429.416	3.000.000
1970	4.300.000	»	4.300.000
1971	5.322.900	3.177.100	8.500.000
1972	5.635.896	284.104	5.920.000
1973	6.870.830	2.406.170	9.277.000
1974	8.259.300	2.717.700	10.977.000

Les dépenses d'investissement prévues dans le budget de 1974 s'élèvent :

— en autorisations de programme à 11,5 millions de francs, soit 5 millions de francs de plus qu'en 1973 ;

— en crédits de paiement à 10.977.000 F (au lieu de 9.277.000 F en 1973), dont 6.193.000 F en services votés et 4.784.000 F pour les mesures nouvelles.

Les mesures nouvelles se décomposent ainsi qu'il suit :

NATURE DES OPERATIONS	AUTORISATIONS de programme.	CREDITS de paiement.
	(En milliers de francs.)	
Frais d'établissements :		
Frais d'acquisitions d'immobilisations :		
Paris : Etudes générales	600	200
Douai : Frais de premier établissement ..	416	277
Grosses réparations :		
Paris : Mécanique	510	300
Bâtiments	1.555	900
Acquisitions d'immobilisations :		
Matériel, outillage :		
Paris : Entretien	100	20
Photocomposition	170	50
Composition mécanique	200	60
Presses	1.000	300
Offset	580	150
Chambons	200	60
Concours modèles	250	70
Composition	500	200
Travaux accessoires	200	50
Divers	400	72
Douai : Matériel offset	4.000	1.500
Matériel de transport (Paris)	275	275
Mobilier, matériel de bureau (Paris)	200	100
Agencement, aménagement, installations (Paris)	360	360
Totaux	11.516	4.784

Pour la deuxième année consécutive, l'augmentation substantielle des crédits de paiement est liée à la réalisation simultanée de deux opérations particulièrement importantes : l'achèvement du renouvellement du parc de machines à imprimer installées dans l'établissement parisien et l'équipement initial particulièrement lourd de l'établissement de Douai.

Le programme d'investissement de l'Imprimerie nationale pour 1974 peut s'analyser comme suit :

Pour l'établissement parisien il s'agit :

— d'une part, de remplacer le matériel ancien : achèvement du plan quinquennal de renouvellement du parc des machines à imprimer, notamment quatre presses typographiques et une presse offset, rajeunissement du matériel de manutention (quatre micro-gerbeurs), d'entretien (une fraiseuse) et de transport (remplacement de véhicules ayant plus de cinq ans d'âge) ;

— d'autre part, de compléter certains équipements dans le cadre d'opérations permanentes (composition mécanique et photo-composition notamment).

Les opérations réellement nouvelles ne représentent qu'un faible montant des dépenses d'investissement en matériel.

Pour l'établissement de Douai il faut compléter le programme d'acquisition des matériels nécessaires au fonctionnement de l'usine de Douai, par la commande d'une troisième rotative dont la mise en service est prévue pour 1976, les délais de construction de cette machine étant de deux ans.

L'analyse des dotations inscrites au titre des frais d'établissement révèle :

Il est prévu un crédit d'autorisation de programme de 1,55 million de francs, soit 13,5 % du programme d'investissement arrêté pour 1974, destiné à l'aménagement dans l'établissement parisien des superficies libérées par le transfert à Douai des rotatives légères en continu. Ces travaux devront permettre une meilleure répartition dans l'espace des activités actuelles, le développement de l'atelier du livre, l'aménagement de locaux sociaux et la mise en œuvre des moyens supplémentaires pour la formation professionnelle.

Une dotation de 510.000 F est réservée pour les grosses réparations nécessaires sur les matériels anciens, et notamment sur les rotatives offset fournissant un service continu en 3×8 .

Des crédits à hauteur de 416.000 F sont inscrits pour le règlement de la taxe locale d'équipement due à la commune de Flers-en-Escrebieux à l'occasion de la construction de la nouvelle usine.

Enfin, des études importantes dont la réalisation s'étend sur plus d'une année doivent être lancées pour la mise en œuvre de techniques avancées, telles notamment la photo-composition programmée. Elles constituent un investissement utilisé pour diverses fabrications échelonnées dans le temps. Il a été jugé préférable de ne pas inscrire leur coût au compte d'exploitation mais de l'imputer à la section des opérations en capital afin d'en permettre l'investissement.

Il y a lieu de rappeler dans quelles conditions a été engagée l'opération de Douai.

Décidée en 1968 par le Gouvernement, l'installation à Douai d'une partie des activités de l'Imprimerie nationale a été mise au point par le Comité interministériel pour l'aménagement du Territoire et l'action régionale, dans ses délibérations du 29 juillet 1971.

La mise en route industrielle de l'établissement de Douai reste prévue pour septembre 1974. Elle devrait permettre l'emploi de 450 personnes, puis ultérieurement de 800.

Programme d'implantation et activités prévues pour cet établissement.

Le calendrier de réalisation s'établit ainsi :

- agrément des architectes : 26 novembre 1971 ;
- avant-projet d'architectes : 29 février 1972 ;
- commission régionale d'architecture : 28 mars 1972 ;
- projet d'exécution : 1^{er} juin 1972 ;
- lancement des appels d'offres : 15 juin 1972 ;
- dépouillement des appels d'offres : 31 juillet 1972 ;
- début des travaux : octobre 1972 ;
- lancement du premier programme de reconversion de mineurs pour l'emploi de rotativistes : 1^{er} octobre 1972 ;
- bâtiment clos terminé : novembre 1973 ;
- machines installées : juin 1974 ;
- mise en route industrielle : septembre 1974.

Le choix des activités décentralisées a été effectué selon les critères suivants :

- production de grandes séries industrielles ;
- production ne nécessitant pas des contacts urgents et fréquents avec les ordonnateurs ;
- importance de la consommation de papier.

La nouvelle usine assurera principalement les trois fabrications suivantes :

- a) Modèles en format continu sur petites rotatives dites « Chambon » ;
- b) Annuaires téléphoniques ;
- c) Formulaires à grand tirage, imprimés sur rotatives lourdes et façonnés mécaniquement.

A ces trois départements de production, qui consommeront, une fois totalement constitués, 25.000 tonnes de papier par an, s'ajouteront des magasins de stockage et d'expédition, d'un service complet d'entretien et quelques fonctions techniques annexes ; il y aura en outre une antenne importante du Service d'édition et de ventes des publications officielles (S. E. V. P. O.) pour le stockage et pour les activités de vente par correspondance.

L'établissement douaisien, compte tenu de ses caractéristiques — et une fois en plein fonctionnement — devrait assurer assez rapidement la moitié du chiffre d'affaires de l'entreprise.

Le calendrier d'études et de réalisation des travaux établi fin 1971 est à ce jour respecté. Le bâtiment sera clos et terminé à la fin de cette année. Les équipements techniques et les machines seront donc installés de janvier à mai 1974 et les essais du matériel interviendront en juin-juillet prochain. L'usine sera progressivement opérationnelle à partir de septembre 1974.

Pour cette opération un volume global d'autorisations de programme de 68,2 millions de francs avait été prévu. A ce montant doit être ajouté un crédit de 4,4 millions de francs pour l'acquisition d'une rotative offset, prévue initialement pour l'établissement de Paris, qui sera mise en service à Douai. Un crédit de 2,380 millions de francs inscrit au budget 1973 est destiné à financer le transfert à Douai de matériels en service à Paris. Le projet de budget pour 1974 prévoit un crédit de 760.000 F pour le transfert d'une deuxième tranche de matériels.

Au 31 juillet 1973, les crédits engagés s'établissaient ainsi :

— 5,6 millions de francs au titre des terrains, de la viabilité et des études préalables ;

— 37,5 millions de francs au titre du bâtiment et des équipements techniques ;

— 13,5 millions de francs au titre des matériels neufs.

A cette date, près de 60 millions de francs étaient donc engagés ; le reliquat des autorisations de programme correspond à des marchés en cours d'approbation. La totalité de l'opération doit être entièrement engagée avant le 31 décembre 1973.

Le coût total des travaux est donc conforme à l'enveloppe budgétaire votée par le Parlement. En 1974, il est à craindre

cependant un léger dépassement en raison de l'application des clauses de revision ou d'actualisation contenues dans les marchés notifiés en 1972 et 1973.

Comme prévu antérieurement, les effectifs comprendront dans un premier temps 420 ouvriers et une trentaine de cadres et assimilés.

Le programme des besoins en recrutement et en formation a été établi avec précision (niveau de qualification, origine de recrutement, type de stages, date d'embauche).

Une association pour le développement de la formation professionnelle dans l'Imprimerie du Douaisis a été créée. Elle associe à l'action de l'Imprimerie nationale tous les partenaires concernés : Education nationale, Service du travail et de la main-d'œuvre, Houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais, collectivités locales, organismes professionnels d'employeurs et de travailleurs. Elle se déroule en application de la loi du 16 juillet 1971 relative à la formation professionnelle continue et constitue, en outre, une expérience originale en ce domaine.

Le premier programme de reconversion de trente mineurs électromécaniciens à l'emploi de rotativiste fonctionne depuis le 1^{er} octobre 1972 à la cité technique de Douai. Il durera vingt et un mois, animé par une équipe pédagogique composée de professeurs de l'Education nationale (lycée technique Baggio, à Lille, cité technique de Douai), de deux cadres de l'Imprimerie nationale mis à plein temps à la disposition des actions de formation et de cadres des Houillères du bassin du Nord - Pas-de-Calais.

Les résultats des dix premiers mois et la satisfaction manifestée par les stagiaires constituent un encouragement pour ces actions de formation, fondées sur une pédagogie d'adultes originale.

Le deuxième programme concerne dix-huit autres mineurs destinés à devenir au bout de douze mois imprimeurs sur petites rotatives à format continu. Cinq autres programmes de ce type sont prévus fin 1973 et durant toute l'année 1974.

Tous les stagiaires sont recrutés par l'Imprimerie nationale, à la fin de leur stage ; les Houillères maintiennent le salaire et les avantages sociaux pendant toute la période de formation.

En ce qui concerne le transfert d'agents parisiens à Douai, il ne s'effectue que par volontariat : aucun effectif n'a donc été prédéterminé.

Une vingtaine d'ouvriers volontaires s'est manifestée après avoir pris connaissance des conditions : maintien du statut parisien pour le régime de la retraite, rémunération fixée pour tous les agents de l'usine de Douai selon les conditions des accords régionaux conclues entre organisations patronales et syndicales de la profession. Cependant toutes ces candidatures ne peuvent être retenues (spécialités professionnelles non représentées à Douai, manœuvres...) et il est probable que le nombre d'agents transférés ne sera guère supérieur à la dizaine.

Les cadres administratifs et techniques continuent à bénéficier intégralement de leur statut.

Au total, le nombre d'emplois créés pour Douai s'établit comme suit :

NATURE	EMPLOIS créés en 1974.	AGENTS parisiens volontaires.	EMPLOIS créés à compter du 1 ^{er} octobre 1973.	TOTAL
Emplois administratifs	35	10	»	45
Encadrement	16	10	10	36
Services	416	10	35	461
	467	30	45	542

Pour ce qui est des emplois nouveaux à prévoir pour les années suivantes, la situation sera réexaminée ultérieurement en fonction du développement des commandes administratives.

*
* *

Lors de l'examen de ce budget, votre commission s'est fait préciser quelle allait être la répartition des tâches entre l'établissement de Douai et celui de Paris dont le maintien en activité est confirmé.

Son Président a suggéré que le renouvellement du matériel soit mis à profit pour moderniser la présentation des travaux de l'Imprimerie nationale, notamment par l'introduction de nouveaux caractères dans la gamme déjà en service.

*
* *

Sous le bénéfice des observations qui précèdent, la Commission des Finances soumet à l'appréciation du Sénat le budget annexe de l'Imprimerie nationale pour 1974.

ANNEXE

BILAN DE LA SOUS-TRAITANCE

L'Imprimerie nationale, comme toutes les imprimeries de labeur, a recours à deux types de sous-traitance :

a) *Sous-traitance de spécialité.* — Certains travaux sont sous-traités en totalité ou en partie, ce genre de commandes ne justifiant pas l'achat du matériel spécialisé au niveau de l'entreprise. Entrent dans cette catégorie : enveloppes, reliures mobiles, reliure industrielle, étiquettes à œillets, cartes mécanographiques, imprimés spéciaux de la météo, dorure, gommage, gravure, héliogravure, photogravure, caractères spéciaux, phototypie, sérigraphie, etc.

A cette catégorie peuvent se rattacher :

— les travaux de finition (façonnage, brochage) sous-traités par suite de la diminution des effectifs du personnel féminin ;

— les travaux de petit tirage qui, dans l'organisation actuelle de l'Imprimerie nationale, ne pourraient être exécutés dans des conditions convenables de compétitivité et de célérité.

b) *Sous-traitance de capacité.* — Le respect des dates de livraison demandées entraîne sous-traitance dès qu'une surcharge est prévue dans les ateliers.

Il y a là deux cas à distinguer :

En pointe : sous-traitance totale d'un acompte ou sous-traitance partielle liée à la surcharge d'un secteur (composition rarement, impression fréquemment, façonnage très souvent).

En permanence : afin de ne pas être bloquée par un volume trop important de commandes permanentes (du type périodique) et de conserver une certaine disponibilité, l'Imprimerie nationale doit souvent dégager certains travaux répétitifs du plan de charge.

On a constaté en 1972 une relative stabilité des commandes administratives en nombre (sauf pour les travaux en continu) et une augmentation du tirage de certains imprimés.

La conséquence a été double sur la sous-traitance :

— les effectifs et le potentiel de la rue de la Convention étant stabilisés, l'augmentation de tirage des commandes répétitives a contraint l'établissement à sous-traiter davantage de commandes petites et moyennes ;

— toute l'augmentation enregistrée dans les commandes en continu a été sous-traitée.

En nombre, la part des commandes sous-traitées passe de 30 % en 1971 à 35 % en 1972.

En valeur, la sous-traitance est à 28,31 % en 1972 contre 28 % en 1971 de l'ensemble des commandes exécutées.

La sous-traitance a donc confirmé en 1972 le caractère sélectif qui lui avait été donné à partir d'avril 1971. Ce choix n'a pas entraîné une augmentation en valeur relative de la part sous-traitée.

Les équipements en voie d'installation à Douai permettront de reprendre en 1975 une fraction des travaux en continu confiés actuellement au secteur privé, mais une sous-traitance intérimaire assez importante subsistera en 1974 pendant la période de transfert des machines de Paris à Douai.